



Agreement on the Conservation of Gorillas and their Habitats

Distribution: General

UNEP/GA/MOP2/Doc.7
3 November 2011

Original: English

SECOND MEETING OF THE PARTIES
Bergen, Norway, 26-27 November 2011
Agenda Item 7.0

RAPPORT DU SECRÉTARIAT PAR INTÉRIM

(Préparé par le Secrétariat)

I HÉBERGEMENT DE L'ACCORD

1. Suite à une décision de la Première Réunion des Parties à l'Accord Gorille, le Secrétariat de la CMS agit à titre de secrétariat par intérim (ci-après désigné simplement par «*le Secrétariat*») de l'Accord Gorilles. Aucun fonds supplémentaire n'ayant été garanti ni par la COP de la CMS, ni par la Réunion des parties (MOP) à l'Accord Gorilles, la coordination de l'Accord continue d'être assurée par le personnel de la CMS en sus de ses tâches habituelles.

2. Outre le temps passé par la Secrétaire Exécutive, l'adjoint(e) à la Secrétaire Exécutive et l'Administrateur (trice) de l'Accord, le Secrétariat a bénéficié de l'assistance d'un consultant rémunéré par Monaco et l'Allemagne entre mars 2010 et octobre 2011. Le gouvernement allemand a accepté de financer un poste au sein du Secrétariat de la CMS de fin 2011 à 2014. L'Administrateur (trice) emploiera une partie de son temps à soutenir la mise en œuvre de l'Accord Gorilles.

II RÉUNIONS AFFÉRENTES À L'ACCORD

Première Réunion des Parties (MOP1)

3. La Première Réunion des Parties s'est tenue à Rome, Italie, en marge de la Conférence des Parties à la CMS, en décembre 2008. La MOP1 a désigné le Secrétariat de la CMS comme Secrétariat de l'Accord Gorille et créé un Comité Technique. Elle a adopté quatre Plans d'Action pour la Conservation des différentes espèces de gorilles, et une résolution sur le suivi et le système de reporting. Le rapport complet de la réunion est disponible sur [UNEP/GA/MOP2/Inf.9](http://www.unep.org/ga/mop2/inf9).

Réunion *ad hoc* à Francfort-sur-le-Main, Allemagne

4. En juin 2009, en marge du symposium de Francfort sur les gorilles, une réunion *ad hoc* a eu lieu avec toutes les Parties Prenantes à l'Accord, y compris les représentants de plusieurs États de l'aire de répartition et des ONG majeures. Cette rencontre s'est surtout soldée par un accord sur le fait que le Groupe de Travail sur les Mammifères Terrestres du

Conseil Scientifique de la CMS opérerait comme Comité Technique par intérim jusqu'à la formation complète du Comité Technique de l'Accord Gorilles.

Première Réunion du Comité Technique

5. La Première Réunion du Comité Technique s'est tenue à Kigali, Rwanda, les 29 et 30 mars 2011, à l'aimable invitation du Ministère Rwandais de l'Environnement et des Terres, Son Excellence M. Stanislas Kamanzi. Outre les rapports des États de l'aire de répartition et du Secrétariat, les principales questions abordées ont été: l'application des lois afférentes aux espèces appartenant à la faune sauvage ; le reporting sur la mise en œuvre des Plans d'Action afférents à l'Accord ; et la désignation de trois experts supplémentaires au sein du Comité Technique. Le rapport sur la réunion est disponible sur [UNEP/GA/MOP2/Doc.9](#).

6. Les points d'intervention suivants sont ressortis de la réunion:

6.1 **Rapports nationaux :**

Le Secrétariat par intérim doit concevoir un projet de format pour les rapports nationaux que les Parties seront invitées à commenter. Le format sera pris en compte lors de la Seconde Réunion des Parties.

6.2 **Identification d'experts pour le Comité Technique (TC):**

Les Parties et les membres du TC non-parties à l'accord doivent proposer des experts suffisamment qualifiés dans les domaines de la gestion et de la conservation des forêts, la législation environnementale et la santé animale. Les candidatures proposées seront examinées et les nominations effectuées lors de la Seconde Réunion des Parties.

6.3 **Application des lois afférentes à la faune sauvage:**

Le Secrétariat devait contacter divers organes d'application des lois afférentes à la faune sauvage, y compris le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC), le CITES MIKE (suivi de l'abattage illégal d'éléphants), et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour discuter des possibilités d'harmoniser les plans de travail, de partager l'information et de synergiser les activités.

III PLANS D'ACTION

7. Aux termes de l'Article VIII de l'Accord, le Secrétariat de la CMS, conjointement avec les États de l'aire de répartition et des experts internationaux, ont conçu des Plans d'Action en faveur des quatre sous-espèces de gorilles, basés sur les plans d'action existants de l'IUCN en faveur des grands singes. Ceux-ci ont été adoptés et ont fait l'objet d'amendements lors de la Première Réunion des Parties à Rome en 2008. Les versions finales sont disponibles sur [UNEP/GA/MOP2/Inf.7.1](#) - 7.4.

8. Alors que certains aspects des Plans d'Action ont été traités par le biais des projets et des activités mentionnés dans ce rapport, le manque de financement de l'Accord a rendu difficile la poursuite de la mise en œuvre par le Secrétariat. Cependant, on s'attend à ce que les États de l'aire de répartition et les ONG opérant à l'intérieur de leurs frontières exécutent une partie des actions énumérées ici.

IV ACTIVITÉS

Campagne « Année du Gorille »

9. Le Secrétariat de la CMS a élu 2009 «Année du Gorille» dans le but de promouvoir l'Accord Gorille et d'accroître la visibilité des enjeux de la conservation des Gorilles.

10. Le Secrétariat s'est associé avec le Partenariat pour la Survie des Grands Singes (GRASP) et l'Association Mondiale des Zoos et des Aquariums (WAZA) pour cette campagne. Ces partenaires étaient des acteurs clés en termes d'approche des gouvernements, de la communauté des ONG et du grand public. La campagne a catalysé plus de 100 activités correspondantes, exécutées par le Secrétariat par intérim, les Parties et les partenaires.

11. Le site dédié www.yog2009.org a été l'un des principaux outils d'information, parallèlement à un blog, des affiches bilingues, des tracts, un bloc agenda, des autocollants et des pins. En tout, plus de 70 000 éléments ont été imprimés par la CMS, atteignant une cible estimée à 300 000 personnes. 50 000 produits promotionnels supplémentaires portant le logo YOG ont été produits par des zoos affiliés et d'autres organisations, atteignant un public supplémentaire de 50 000 personnes. La campagne a généré 120 articles de presse en anglais pour la seule année 2009, et plus de 75 articles supplémentaires en français, allemand et espagnol.

12. Les partenaires de la campagne ont également créé des matériaux de référence clés, y compris le rapport d'évaluation rapide du GRASP (Rapid Response Assessment) «*Le dernier carré des gorilles: crime environnemental et conflit dans le bassin du Congo*» (*The Last Stand of the Gorilla: Environmental Crime and Conflict in the Congo Basin*), financé par la France et l'UNEP, et la brochure pédagogique de WAZA intitulée «*Tout savoir sur les gorilles* » (*All about Gorillas*).

13. M. Ian Redmond s'est révélé très actif en tant que directeur de campagne en effectuant fin 2009 un «Voyage dans le dernier carré des gorilles» à travers sept des dix États de l'aire de répartition, en rédigeant un blog sur ce voyage, en entreprenant une tournée de conférences à travers les États-Unis d'Amérique et en faisant de nombreuses autres apparitions dans les médias, dont bon nombre d'interviews.

14. Un symposium scientifique majeur sur les gorilles organisé par le gouvernement allemand en juin 2009 a débouché sur la publication de la «Déclaration de Francfort» (voir [UNEP/GA/MOP2/Inf.6](#)), qui décrit les principales menaces auxquelles sont confrontés les gorilles et les moyens susceptibles d'y faire face. Outre le soutien des 160 parties prenantes présentes à ce symposium, la Déclaration a été ensuite approuvée par l'OAA, la CDB et l'UNESCO.

15. On trouvera plus amples informations sur les activités déployées pendant la campagne sur [UNEP/GA/MOP2/Inf.4](#).

16. Pendant l'Année du Gorille, 100 000 € ont été collectés en faveur d'une série de projets de terrain, y compris :

- a) la fourniture de poêles à faible consommation : un projet de l'Organisation Gorille financé par des fonds collectés pendant une tournée de conférences aux États-Unis de M. Ian Redmond pour l'Année du Gorille (YoG) (~€14000). Le projet a fourni des

poêles consommant jusqu'à 70 % de combustible en moins aux communautés locales autour du Parc National de Virunga, permettant de diminuer la déforestation. Les fonds récoltés ont été suffisants pour couvrir les dépenses du projet pendant un an;

- b) un projet d'appui à l'application de la loi faunique PALF (Project to Apply the Law on Fauna) : le projet d'appui à l'application de la loi faunique en République du Congo a bénéficié de fonds collectés pendant l'Année du Gorille (YoG) (€5 340) ainsi que d'une contribution bénévole en provenance de Monaco (5 000 €) et d'une contribution d'un zoo partenaire de WAZA (€3 900);
- c) un projet WCS ayant pour but de promouvoir l'implication de la communauté dans la conservation du Gorille de Cross River (€13 000 collectés par WAZA);
- d) un projet financé par une agence allemande de coopération technique (GTZ) visant à améliorer la supervision et le suivi des Gorilles des Plaines de l'Est (contribution bénévole de €50 000 de l'Allemagne, plus €6 000 collectés par un zoo WAZA).

17. Il y a eu, parallèlement à ces contributions, un certain nombre de petites initiatives de collecte individuelles.

18. Une évaluation de l'Année du Gorille (YoG) et d'autres campagnes dédiées à d'autres espèces de la CMS a été mandatée par le Secrétariat de la CMS. Outre les résultats mentionnés plus haut, celle-ci a conclu que la campagne avait été très efficace en termes d'augmentation de la sensibilisation aux gorilles et aux menaces qui les concernent, et que le succès de la campagne était particulièrement élevé comparé aux faibles ressources disponibles. Cependant, il a été noté que la plupart des activités avaient été concentrées sur les publics du monde occidental et que l'objectif qui consistait à collecter des montants significatifs pour les projets de terrain dans les limites d'une année avec des effectifs limités était irréaliste. Néanmoins, l'accent mis sur quelques «projets prioritaires» a été considéré comme utile en termes d'accroissement de la sensibilisation et d'attraction de l'intérêt des médias. Le rapport d'évaluation complet est disponible sur [UNEP/GA/MOP2/Inf.5](#).

V FINANCES

19. Comme convenu lors de la Première Réunion des Parties, chaque Partie est invitée à verser une souscription annuelle de €3 000. A ce jour, une seule Partie s'est conformée à cette demande: le gouvernement du Rwanda a payé pour 2009 et 2010. Les factures ont été envoyées aux Parties en mars et en juillet 2010. En conséquence du non-paiement de la plupart des Parties, les activités afférentes à l'Accord ont, à ce jour, été entièrement financées grâce aux contributions de donateurs.

20. Le Comité Permanent de la CMS, lors de sa 37^{ème} Réunion en novembre 2010, a exprimé sa préoccupation envers l'apparente absence d'engagement des Parties à l'Accord Gorille, telle que reflétée par les retards de paiement des contributions. Il a été noté que cette situation pourrait décourager nombre de donateurs potentiels, mis à contribution pour une initiative dans laquelle les États de l'aire de répartition eux-mêmes ne se sont pas fermement engagés. Le Vice-président du Comité Permanent a envoyé un courrier à tous les États de l'aire de répartition le même mois, demandant instamment aux Parties de payer leur contribution, et priant également instamment les non-parties de signer cet Accord.

21. L'Accord a reçu des dons de la part de Monaco et de l'Allemagne pour les réunions et les activités de terrain. Fin 2010 et 2011, un don en provenance d'Allemagne de 23 400 € a permis à l'Accord de soutenir un autre projet d'appui à l'application de la loi faunique, cette

fois-ci au Gabon. Le projet *Conservation Justice* est organisé selon les mêmes principes que le projet PALF soutenu pendant l'Année du Gorille. Le Secrétariat, au nom des Parties à l'Accord Gorille, remercie ces donateurs et s'adresse notamment aux gouvernements et aux organisations pour leur demander de sponsoriser et de promouvoir les activités visant à poursuivre la mise en œuvre des Plans d'Action afférents à l'Accord.

22. Le Secrétariat prie instamment les Parties de payer leur contribution le plus rapidement possible. Des informations détaillées et complètes sur la situation financière sont disponibles dans le Rapport Financier et le Budget.

VI RECRUTEMENT DE NOUVELLES PARTIES

23. Suite à la Première Réunion du Comité Technique, l'Ouganda et plusieurs États de l'aire de répartition, non-parties à l'Accord, ont manifesté leur intérêt pour en savoir plus sur le processus d'adhésion. Un soutien a été prodigué à tous les efforts d'adhésion. A l'occasion de l'atelier africain pré-COP qui s'est déroulé du 26 au 28 octobre 2011 à Entebbe, Ouganda, le Ministre d'État au Tourisme, à la Faune Sauvage et au Patrimoine, Son Excellence Mme. Agnès Akikor, a été personnellement informée des modalités d'adhésion à l'Accord par la Secrétaire Exécutive, Mme. Elizabeth Mrema.